



INFORMATION, MAIRIE

## **/ Ouverture et horaires des services municipaux**

Publié le 20 décembre 2020

*Mise à jour : 20 mars 2021*

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, les horaires des services municipaux sont les suivants :

**La mairie** est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Une permanence état civil est assurée le samedi matin de 9h à 12h. Compte-tenu de la situation sanitaire, les services urbanisme et techniques reçoivent le public uniquement sur rendez-vous.

Dans la mesure du possible, les renseignements par téléphone ou par courriel sont à privilégier.

**Le centre communal d'action sociale (CCAS)** accueille le public à la Maison des solidarités : le lundi de 13h30 à 17h30 ; les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 ; le mercredi de 8h30 à 12h15.

Quant au **service sport et vie associative (SSVA)**, il reçoit les associations uniquement sur rendez-vous, aux horaires suivants : les lundis et vendredis : de 10h à 12h et de 14h à 17h30, le mercredi de 10h à 12h, le jeudi de 14h à 17h30. Des permanences téléphoniques sont assurées le mardi de 10h à 12h et de 14h à 17h30 ainsi que le jeudi de 10h à 12h.

**L'Alizé** est actuellement fermé (hors accueil d'artistes en résidence). Des permanences téléphoniques sont assurées les lundis, mardis et jeudis de 14h à 17h, les mercredis et vendredis de 10h à 12h et de 14h à 17h.

**La médiathèque Awena** est ouverte au public les mardis et vendredis de 15h à 19h, les mercredis de 10h à 18h et les samedis de 10h à 17h.

**La Maison de l'enfance (MDE)** accueille les petits Guipavasiens du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.

La bulle d'air, lieu d'accueil enfants-parents, rouvre ses portes le 26 mars de 9h30 à 11h30. Ces ateliers sont proposés sur inscription, par mail à l'adresse suivante [creche@mairie-guipavas.fr](mailto:creche@mairie-guipavas.fr). Les inscriptions sont ouvertes du lundi, 9h au jeudi, 12h pour la séance du vendredi suivant (de la même semaine. Merci d'indiquer le prénom de l'enfant ainsi qu'un numéro de téléphone.

**Le relais petite enfance (RPE)** est ouvert au public : le lundi de 9h30 à 12h15 à la Maison de quartier de Coataudon. Le lundi de 13h30 à 17h, les mardis et jeudis de 13h30 à 17h30, le vendredi matin de 8h30 à 12h15 à la Maison des solidarités.

**Le secrétariat de la Maison des jeunes (MDJ)** est ouvert (en période scolaire) du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, ainsi que le samedi de 9h à 12h. En période de vacances : le lundi de 14h à 17h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Les enfants sont accueillis à l'ALSH le mercredi de 7h30 à 19h. Port du masque obligatoire à partir de 6 ans.

**L'éveil sportif et les mercredis du sport** sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

La ville de Guipavas rappelle que dans chacun des autres services, le port du masque est obligatoire pour les plus de 11 ans.



Pour contacter la mairie : 02.98.84.75.54 et [secretariat-general@mairie-guipavas.fr](mailto:secretariat-general@mairie-guipavas.fr)



Voltalis ou comment économiser sur le chauffage électrique

Élection du conseil municipal des jeunes



 [RETOUR À LA LISTE](#)